

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Chapitre 1	
Le cadre légal de l'assurance de dommages et de l'expertise en règlement de sinistres au Québec.....	3
Introduction.....	5
1.1 Le <i>Code civil du Québec</i>	7
1.1.1 Les personnes physiques, les sociétés de personnes et les personnes morales.....	7
1.1.1.1 Les personnes physiques	7
1.1.1.2 Les sociétés de personnes	8
1.1.1.3 Les personnes morales.....	9
1.1.2 Les conjoints mariés, de fait ou unis civilement et les enfants à charge.....	10
1.1.2.1 Les conjoints mariés	10
1.1.2.2 Les conjoints de fait	10
1.1.2.3 L'union civile.....	11
1.1.2.4 Les enfants à charge	11
1.1.3 La succession avec ou sans testament et le liquidateur de la succession.....	11
1.1.3.1 La succession légale: dévolution des biens.....	11
1.1.3.2 Le liquidateur de la succession	12
1.1.4 Les biens	12
1.1.4.1 Les biens meubles.....	12
1.1.4.2 Les biens immeubles	13
1.1.4.3 La copropriété divise et indivise	13
1.1.4.4 Les locateurs et les locataires	14
1.1.5 Les obligations	14
1.1.5.1 Les généralités	14
1.1.5.2 Les contrats	15
1.1.5.3 La responsabilité civile.....	17
1.1.6 Le mandat	18
1.1.6.1 Les types de mandats.....	19
1.1.6.2 Les obligations des parties.....	19
1.1.6.3 Le mandat donné en prévision de l'inaptitude.....	20
1.1.7 Le contrat d'assurance	21
1.1.8 La prescription.....	22
1.1.8.1 La prescription extinctive.....	22
1.2 Les autres lois québécoises importantes.....	23
1.2.1 La <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>	23
1.2.2 La <i>Loi sur les assurances</i>	24
1.2.2.1 Le champ d'application	24
1.2.2.2 Le <i>Règlement d'application</i>	24

1.2.3	<i>La Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé</i>	24
1.2.3.1	Les règles relatives à la protection de la vie privée	25
1.2.3.2	Le champ d'application.....	25
1.2.3.3	La collecte de renseignements personnels	25
1.2.3.4	La détention et l'utilisation des renseignements personnels	27
1.2.3.5	La communication des renseignements personnels	28
1.2.3.6	Le droit d'accès et de rectification.....	28
1.2.4	<i>La Loi sur l'Autorité des marchés financiers</i>	29
1.2.5	<i>La Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>	30
1.2.5.1	La réglementation concernant la distribution de produits et de services financiers.....	30
1.2.6	<i>La Loi sur l'assurance automobile</i>	31
1.2.6.1	Le champ d'application.....	31
1.2.6.2	Le régime public d'indemnisation.....	32
1.2.6.3	Le régime d'indemnisation des dommages matériels	32
1.2.6.4	Le Groupement des assureurs automobiles.....	37
1.2.6.5	La Convention d'indemnisation directe pour le règlement des sinistres automobiles	37
1.2.6.6	Les pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers en matière d'assurance automobile.....	38
1.2.6.7	Les règlements.....	38
1.2.7	<i>La Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information</i>	39
1.2.8	Les autres lois pertinentes	39
1.2.8.1	Les lois relatives au droit de l'environnement.....	39
1.2.8.2	Les lois relatives au droit de la construction	40
1.2.8.3	Les lois relatives au droit municipal	40
1.2.8.4	Les lois relatives à l'assurance de responsabilité des professionnels	40
1.3	Les lois canadiennes (fédérales) pertinentes	41
1.3.1	<i>Le Code criminel</i>	41
1.3.2	<i>La Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	41
1.3.3	<i>La Loi sur les télécommunications</i>	42
1.3.4	<i>La Loi canadienne anti-pourriel</i>	42
1.4	Les autres sources du droit	43
1.4.1	La jurisprudence	43
1.4.2	La doctrine	43
1.4.3	Les coutumes et les usages.....	43
	Rappel.....	45
	Exercice d'autoévaluation	47
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	51
	Retour sur les apprentissages	58

Chapitre 2	
Les principes généraux du contrat d'assurance de dommages.....	59
Introduction.....	61
2.1 Le contrat d'assurance	61
2.1.1 Les règles générales	61
2.1.2 La définition du terme « contrat ».....	61
2.1.3 La définition de l'expression « contrat d'assurance ».....	61
2.1.4 La définition de contrat d'assurance de dommages.....	62
2.2 Les intervenants au contrat d'assurance	62
2.2.1 L'assureur	62
2.2.2 Le preneur	62
2.2.3 L'assuré	63
2.2.4 Le représentant.....	63
2.2.5 Les autres personnes concernées.....	63
2.3 Les éléments constitutifs du contrat d'assurance	64
2.3.1 Le risque	64
2.3.1.1 Le caractère incertain du risque	64
2.3.1.2 Le caractère indépendant du risque	65
2.3.2 La prime	65
2.3.3 La prestation	65
2.4 Les caractéristiques du contrat d'assurance.....	66
2.4.1 L'intérêt d'assurance	66
2.4.2 Le contrat de la plus haute bonne foi	67
2.4.3 Le caractère indemnitaire de l'assurance de dommages.....	67
2.4.4 Les autres caractéristiques.....	68
2.5 Les conditions de formation du contrat d'assurance	68
2.5.1 Les conditions générales.....	68
2.5.2 Le consentement.....	69
2.5.3 La capacité.....	69
2.5.3.1 L'incapacité et le mandat en cas d'inaptitude	70
2.5.3.2 L'incapacité et la personne mineure	70
2.5.4 L'objet	71
2.5.5 La cause	71
2.6 Les effets du contrat d'assurance	74
2.6.1 Les généralités.....	74
2.6.2 La force obligatoire et le contenu du contrat.....	74
2.6.3 Le contrat d'adhésion	74
2.6.3.1 La clause externe	75
2.6.3.2 La clause illisible ou incompréhensible.....	75
2.6.3.3 La clause abusive.....	76
2.7 Les règles d'interprétation.....	76

2.7.1	Les généralités	76
2.7.2	La règle de l'intention commune des parties.....	77
2.7.3	La règle de la vraisemblance	77
2.7.4	La règle de la globalité.....	77
2.7.5	La règle <i>contra proferentem</i>	78
2.7.6	La théorie de l'attente raisonnable de l'assuré.....	78
2.7.7	L'interprétation donnée par le représentant en assurance	78
2.8	Les principes pertinents à la responsabilité civile.....	79
2.8.1	Les principes généraux	79
2.8.1.1	La responsabilité contractuelle	79
2.8.1.2	La responsabilité extracontractuelle.....	79
2.8.1.3	L'interdiction d'option entre les recours.....	79
2.8.1.4	Les éléments de responsabilité	79
2.8.2	La notion de préjudice.....	80
2.8.2.1	Le préjudice corporel.....	81
2.8.2.2	Le préjudice moral.....	82
2.8.2.3	Le préjudice matériel	82
2.8.2.4	Les dommages punitifs.....	82
2.8.2.5	Les dommages moratoires	83
2.8.3	La responsabilité du fait ou de la faute d'autrui.....	83
2.8.3.1	Le titulaire de l'autorité parentale	83
2.8.3.2	Le gardien et le surveillant de l'enfant.....	84
2.8.3.3	Le gardien du majeur non doué de raison.....	85
2.8.3.4	Le commettant (employeur).....	85
2.8.4	La responsabilité du fait des biens	86
2.8.4.1	Le fait autonome du bien	86
2.8.4.2	La ruine du bâtiment.....	86
2.8.4.3	Le fait d'un animal	87
2.8.5	La responsabilité des produits et la notion de garantie légale	89
2.8.5.1	La responsabilité contractuelle ou la garantie de qualité	89
2.8.5.2	La responsabilité extracontractuelle.....	90
2.8.6	Le fardeau de la preuve	92
2.8.6.1	La règle générale: la balance des probabilités.....	92
2.8.6.2	La faute simple et la faute lourde ou intentionnelle.....	92
2.8.6.3	La présomption de faute ou de responsabilité.....	92
2.8.7	Les moyens de défense et d'exonération de l'auteur du dommage.....	95
2.8.7.1	La force majeure	95
2.8.7.2	La défense du bon Samaritain.....	95
2.8.7.3	La divulgation d'un secret commercial	96
2.8.7.4	La clause et l'avis de limitation et d'exonération de responsabilité	96
2.8.7.5	L'acceptation des risques	98
2.8.8	Le partage de responsabilité	99
2.8.8.1	La faute contributive de la victime.....	99
2.8.8.2	L'obligation de minimiser les dommages.....	100
2.8.8.3	La responsabilité pour le fait collectif fautif.....	100
2.8.8.4	La solidarité.....	101

2.8.9	Les dispositions relatives à la prescription	101
2.8.9.1	Les règles générales.....	101
2.8.9.2	Les délais de prescription	103
2.8.9.3	Les avis préalables en matière de dommages corporels	104
	Rappel.....	106
	Exercice d'autoévaluation	109
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	111
	Retour sur les apprentissages	113
Chapitre 3		
Les dispositions particulières à l'assurance de dommages.....		115
	Introduction.....	117
3.1	Les dispositions relatives au contrat d'assurance de dommages.....	117
3.1.1	La formation du contrat.....	117
3.1.1.1	La proposition d'assurance et l'acceptation	117
3.1.1.2	La police d'assurance	118
3.1.2	L'entrée en vigueur: la règle générale	118
3.1.2.1	Le contrat d'assurance provisoire.....	118
3.1.3	Le contenu de la police: les règles générales	119
3.1.3.1	Les divergences.....	119
3.1.3.2	La modification au contrat et les avenants.....	121
3.1.4	Les déclarations et les engagements du preneur	121
3.1.4.1	La déclaration initiale de risque	122
3.1.4.2	L'engagement formel	126
3.1.5	Les dispositions particulières relatives à l'ordre public	127
3.1.6	La durée du contrat d'assurance	128
3.1.6.1	L'échéance	128
3.1.6.2	L'annulation	128
3.1.6.3	La résiliation	129
3.1.7	Le renouvellement du contrat	130
3.2	Les dispositions relatives aux garanties d'assurance de dommages	131
3.2.1	Le caractère indemnitaire de l'assurance: le principe.....	131
3.2.1.1	L'acte fautif de l'assuré	131
3.2.1.2	La faute intentionnelle d'une personne dont l'assuré est responsable	134
3.2.1.3	La conséquence de la faute intentionnelle: le principe.....	134
3.2.2	L'aggravation de risque en assurance de dommages	135
3.2.2.1	L'obligation de déclarer l'aggravation de risque: le principe.....	135
3.2.2.2	Les conséquences de l'aggravation de risque	137
3.2.3	Le paiement de la prime	138
3.2.4	La cession du contrat d'assurance.....	139
3.2.5	L'assurance de biens	140

3.2.5.1	Le contenu de la police.....	140
3.2.5.2	L'intérêt d'assurance: le principe	141
3.2.5.3	Le contrat d'assurance « pour le compte de qui il appartiendra »	142
3.2.5.4	L'étendue de la garantie	142
3.2.5.5	Les exclusions.....	144
3.2.5.6	Le montant d'assurance	146
3.2.6	L'assurance de responsabilité: les règles générales	146
3.2.6.1	Le contenu de la police.....	147
3.2.6.2	Les obligations de l'assureur	147
3.2.6.3	Le recours de la victime.....	149
3.2.6.4	La transaction par l'assuré.....	150
3.3	Le règlement de sinistre et l'évaluation des pertes.....	151
3.3.1	La déclaration de sinistre	151
3.3.1.1	La nature et la portée de l'obligation	151
3.3.1.2	La sanction.....	152
3.3.2	La preuve de perte.....	153
3.3.2.1	La nature et la portée de l'obligation	153
3.3.2.2	La sanction.....	154
3.3.3	La renonciation de l'assureur	155
3.3.4	Le paiement de l'indemnité	156
3.3.5	L'évaluation des dommages en assurance de biens.....	156
3.3.5.1	Le contrat à valeur indéterminée.....	157
3.3.5.2	Le contrat à valeur agréée.....	157
3.3.6	La détermination de l'indemnité en assurance de biens.....	158
3.3.6.1	La franchise	158
3.3.6.2	La pluralité d'assureurs	159
3.3.6.3	La sous-assurance	160
3.3.6.4	La surassurance.....	161
3.3.7	Le paiement de l'indemnité	162
3.3.7.1	La nature du paiement.....	162
3.3.7.2	Le destinataire du paiement de l'indemnité	162
3.3.8	La subrogation: le principe.....	164
3.3.8.1	Le champ d'application.....	164
3.3.8.2	Les règles de la subrogation.....	165
3.3.8.3	La protection du droit à la subrogation	166
3.3.8.4	L'exercice du recours de l'assureur	167
	Rappel.....	168
	Exercice d'autoévaluation	170
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	173
	Retour sur les apprentissages	177

Chapitre 4	
Les organismes de protection du consommateur et les autres organismes pertinents	179
Introduction.....	181
4.1 L'Autorité des marchés financiers	181
4.1.1 La mission	181
4.1.2 Les fonctions.....	182
4.2 La Chambre de l'assurance de dommages	183
4.2.1 La mission	183
4.2.2 Les fonctions.....	183
4.2.3 Le syndic	183
4.2.3.1 Les motifs de plaintes les plus courants	184
4.2.4 Le comité de discipline	184
4.3 La Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD	185
4.3.1 La mission	185
4.3.2 Le rôle	185
4.4 Le Fonds d'indemnisation des services financiers.....	186
4.5 Le Bureau d'assurance du Canada.....	187
4.6 Le Bureau du surintendant des institutions financières.....	188
4.7 Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance.....	188
4.8 Les Organismes canadiens de réglementation d'assurance	189
4.9 Le Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier.....	189
4.10 La Commission d'accès à l'information du Québec	190
4.11 Le Groupement des assureurs automobiles.....	190
4.12 Le Service de conciliation en assurance de dommages	191
4.13 Le Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec	192
Rappel.....	193
Exercice d'autoévaluation	195
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	196
Retour sur les apprentissages	197

Chapitre 5	
Les représentants : inscription, obligations et responsabilités, éthique et déontologie	199
Introduction	201
5.1 Les représentants	201
5.1.1 L'agent en assurance de dommages.....	201
5.1.2 Le courtier en assurance de dommages.....	202
5.1.3 L'expert en sinistre.....	203
5.2 La certification.....	203
5.2.1 Les conditions d'admissibilité	203
5.2.2 Les exemptions	204
5.2.3 Le renouvellement du certificat.....	204
5.2.4 Les modes d'exercice	205
5.3 L'inscription.....	205
5.3.1 Les conditions d'inscription	205
5.3.1.1 Les conditions d'inscription du cabinet et de la société autonome	205
5.3.1.2 Les conditions d'inscription du représentant autonome	206
5.3.1.3 Le refus d'inscription	206
5.3.1.4 La durée de l'inscription.....	207
5.3.2 L'inscription du cabinet	207
5.3.2.1 La constitution	207
5.3.2.2 Les activités	207
5.3.2.3 Les titres	208
5.3.2.4 Le partage de commissions	208
5.3.2.5 Le franchisage.....	209
5.3.3 L'inscription d'une société autonome.....	209
5.3.3.1 La constitution	209
5.3.3.2 Les activités	209
5.3.3.3 Les titres	209
5.3.3.4 Le partage de commissions	209
5.3.4 L'inscription du représentant autonome.....	210
5.3.4.1 La constitution	210
5.3.4.2 Les activités	210
5.3.4.3 Les titres	210
5.3.4.4 Le partage de commissions	210
5.3.5 Les obligations des inscrits	210
5.3.5.1 Les obligations générales du cabinet et de la société autonome	210
5.3.5.2 Les obligations générales du représentant autonome	211
5.4 L'exercice des activités de représentant	212
5.4.1 Les dispositions générales	212
5.4.2 La représentation et la sollicitation	214

5.4.3	La publicité, les représentations et la sollicitation de la clientèle.....	215
5.4.3.1	Les mentions obligatoires	215
5.4.3.2	La représentation écrite	215
5.4.3.3	Les statistiques.....	216
5.4.3.4	L'approbation.....	216
5.4.4	La tenue des livres, les registres et les dossiers	216
5.4.4.1	Les généralités	216
5.4.4.2	L'utilisation de l'informatique	217
5.4.4.3	La durée de conservation des livres et des registres	217
5.4.4.4	La destruction des documents	218
5.4.4.5	Les dossiers clients	218
5.4.4.6	Le registre concernant le compte séparé.....	219
5.4.4.7	Le registre des commissions.....	220
5.4.5	Le traitement des plaintes.....	221
5.4.5.1	La définition du mot «plainte».....	221
5.4.5.2	La façon de porter plainte	221
5.4.5.3	La déclaration semestrielle des plaintes	222
5.4.6	La protection des renseignements personnels	222
5.4.6.1	Les règles d'accès des représentants aux dossiers clients	223
5.4.6.2	Le consentement obligatoire	223
5.4.7	L'assurance de responsabilité professionnelle	223
5.4.7.1	L'obligation de couverture	223
5.4.7.2	La franchise	225
5.4.8	La distribution sans représentant	225
5.4.8.1	Les produits d'assurance afférents à un bien	225
5.4.8.2	Le guide distribution.....	226
5.5	La responsabilité du représentant dans le cadre du mandat.....	226
5.5.1	Le mandat	226
5.5.1.1	Le caractère spécifique ou général du mandat	226
5.5.1.2	La nature du mandat.....	227
5.5.1.3	Le caractère gratuit ou onéreux du mandat	227
5.5.1.4	Les obligations du mandataire à l'égard du mandant.....	227
5.5.1.5	Les obligations du mandant à l'égard du mandataire.....	227
5.5.1.6	Les obligations à l'égard des tiers	227
5.5.1.7	Le mandat réel.....	228
5.5.1.8	Le mandat apparent.....	228
5.5.1.9	Le contrat de représentation	229
5.5.1.10	Le représentant mandataire de l'assureur	231
5.5.1.11	Le représentant mandataire de l'assuré	233
5.6	La responsabilité du représentant	235
5.6.1	La responsabilité civile et professionnelle	235
5.6.1.1	La faute	236
5.6.1.2	Le préjudice.....	236
5.6.1.3	Le lien de causalité	237
5.6.1.4	Les recours et les parties impliquées	237

5.6.2	La responsabilité déontologique et disciplinaire.....	238
5.6.2.1	Le syndic.....	238
5.6.2.2	Les recours et les parties.....	239
5.6.3	La responsabilité pénale	239
5.6.3.1	La définition de l'expression « droit pénal ».....	239
5.6.3.2	Les éléments constitutifs de l'infraction.....	239
5.6.3.3	Les dispositions pénales prévues par la LDPSF	240
5.6.3.4	Les sanctions possibles.....	241
5.6.3.5	Les recours et les parties.....	241
5.6.4	La responsabilité criminelle.....	241
5.6.4.1	La définition de l'expression « droit criminel »	241
5.6.4.2	Les éléments constitutifs de l'infraction.....	241
5.6.4.3	Le recours et les parties impliquées.....	242
5.6.4.4	Les instances	242
5.7	L'éthique et la déontologie.....	243
5.7.1	L'éthique professionnelle	243
5.7.1.1	La définition du mot « éthique »	243
5.7.1.2	Les règles applicables à l'activité de représentant	243
5.7.2	La déontologie.....	244
5.7.2.1	L'objectif d'un code de déontologie.....	244
	Rappel.....	245
	Exercice d'autoévaluation	248
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	251
	Retour sur les apprentissages	256
	Chapitre 6	
	La déontologie du représentant en assurance de dommages.....	259
	Introduction	261
6.1	Le maintien de la discipline	261
6.2	Le <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>	262
	Rappel.....	275
	Exercice d'autoévaluation	276
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	279
	Retour sur les apprentissages	284

Chapitre 7	
La déontologie des experts en sinistre	285
Introduction.....	287
7.1 Le maintien de la discipline.....	287
7.2 Le <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>	288
Rappel.....	303
Exercice d'autoévaluation	304
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	310
Retour sur les apprentissages	318
Annexe A	
Grille d'horaire d'études	319
Annexe B	
Plan d'études.....	321
Bibliographie.....	325
Index	333
Glossaire	337